05.07.2022	Kit Components	
Product code	Description	
2413000 2413063 2413100	JBL ProAquaTest K / JBL ProAquaTest K Refill	
Components:		
1024130000	JBL K 1	

JBL K 2

1024130001

Page: 1/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.07.2022 Révision: 03.01.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: JBL K 1

· Code du produit: 1024130000 · UFI: 1V00-70P5-A00M-FG6H

· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées

- · Catégorie du produit PC0 Autre
- · Emploi de la substance / de la préparation Traitement de l'eau
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

JBL GmbH & Co. KG Dieselstraße 3 67141 NEUHOFEN GERMANY

++49 6236/4180-0 08:00-17:00 GMT +1

info@jbl.de

- · Service chargé des renseignements: info@jbl.de
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence +33 3 83 22 50 50

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS05 corrosion

Skin Corr. 1A H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Eye Dam. 1 H318 Provoque de graves lésions des yeux.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS05

- Mention d'avertissement Danger
- · Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydroxyde de sodium

Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se

doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

(suite page 2)

Page: 2/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 05.07.2022 Révision: 03.01.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: JBL K 1

(suite de la page 1)

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

- 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- PBT: Non applicable.vPvB: Non applicable.

### **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- · 3.2 Mélanges
- · Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 1310-73-2 hydroxyde de sodium		>10-≤25%
EINECS: 215-185-5 🥎 Skin Corr. 1A, H314; 🗘 Acute Tox	4, H302	
Limites de concentration spécifiques:		
Skin Corr. 1A; H314: C ≥ 5%		
Skin Corr. 1B; H314: 2 % ≤ C < 5 %	ó	
Skin Irrit. 2; H315: 0,5 % ≤ C < 2 %		
Eye Irrit. 2; H319: 0,5 % ≤ C < 2 %		

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation:

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

- Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

· Après ingestion:

Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

#### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- · 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

• 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

(suite page 3)

Page : 3/9

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 05.07.2022 Révision: 03.01.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: JBL K 1

(suite de la page 2)

#### · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Diluer avec beaucoup d'eau.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

#### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

#### · 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

### **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### · 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- · Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

### 1310-73-2 hydroxyde de sodium

VLEP Valeur à long terme: 2 mg/m³

#### · Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- · Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains: Pas nécessaire.
- · Matériau des gants Pas nécessaire.
- · Temps de pénétration du matériau des gants Pas nécessaire.

(suite page 4)

Page : 4/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 05.07.2022 Révision: 03.01.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: JBL K 1

(suite de la page 3)

· Protection des yeux/du visage Pas nécessaire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

État physiqueCouleur:Odeur:IncoloreIncolore

Seuil olfactif: Non déterminé.
 Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

· Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition 100 °C

· Inflammabilité Non applicable.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

Inférieure:
 Supérieure:
 Point d'éclair
 Température de décomposition:
 Non déterminé.
 Non applicable.
 Non déterminé.

· pH à 20 °C 14

Viscosité:

Viscosité cinématique
 Dynamique:
 Non déterminé.
 Non déterminé.

Solubilité

· l'eau: Entièrement miscible

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

log) Non déterminé.

· Pression de vapeur à 20 °C: 23 hPa

Densité et/ou densité relative

Densité à 20 °C:
 Densité relative
 Densité de vapeur:
 1,156 g/cm³
 Non déterminé.
 Non déterminé.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Liquide

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour

la sécurité

• **Température d'auto-inflammation** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

• Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

· Teneur en solvants:

Eau: 85,4 % Teneur en substances solides: 14,6 %

· Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non déterminé.

 Informations concernant les classes de danger physique

Substances et mélanges explosibles
 Gaz inflammables
 Aérosols
 Gaz comburants
 Gaz sous pression
 Liquides inflammables
 Matières solides inflammables

(suite page 5)

Page : 5/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 05.07.2022 Révision: 03.01.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: JBL K 1

(suite de la page 4)

· Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des	
gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les	
métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

### RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

- · 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Valeurs LD/LC50	déterminantes	pour la classification:
-------------------	---------------	-------------------------

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral LD50 13.736 mg/kg (rat)

#### 1310-73-2 hydroxyde de sodium

Oral LD50 2.000 mg/kg (rat)

#### · Corrosion cutanée/irritation cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

- Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque de graves lésions des yeux.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Cancérogénicité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

· Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 6)

Page : 6/9

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 05.07.2022 Révision: 03.01.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: JBL K 1

(suite de la page 5)

· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · PBT: Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.
- · 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur. Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets	
20 03 99	déchets municipaux non spécifiés ailleurs
HP8	Corrosif

- Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA UN1824
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · **ADR** 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN SOLUTION
- · IMDG, IATA SODIUM HYDROXIDE SOLUTION

(suite page 7)

Page : 7/9

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression: 05.07.2022 Révision: 03.01.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: JBL K 1

(suite de la page 6)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

· ADR, IMDG, IATA



· Classe 8 Matières corrosives.

Étiquette

· 14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA

· 14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Matières corrosives.

· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler): 80 · No EMS: F-A,S-B · Segregation groups Alkalis

 Stowage Category · Segregation Code SG35 Stow "separated from" SGG1-acids

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

1L · Quantités limitées (LQ) Quantités exceptées (EQ) Code: E2

Quantité maximale nette par emballage intérieur:

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

500 ml

Catégorie de transport 2 Code de restriction en tunnels Ε

· Limited quantities (LQ) 1L Code: E2 Excepted quantities (EQ)

> Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 500 ml

· "Règlement type" de l'ONU: UN 1824 HYDROXYDE DE SODIUM EN

SOLUTION, 8, II

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

(suite page 8)

Page: 8/9

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 05.07.2022 Révision: 03.01.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: JBL K 1

(suite de la page 7)

#### · Pictogrammes de danger



· Mention d'avertissement Danger

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:

hydroxyde de sodium

Mentions de danger

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se

doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

· Directive 2012/18/UE

· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· Phrases importantes

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

- · Contact: Abteilung Forschung und Entwicklung/Research and Development
- · Date de la version précédente: 19.05.2021
- Numéro de la version précédente: 1

(suite page 9)

Page : 9/9

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.07.2022 Révision: 03.01.2022

Numéro de version 2 (remplace la version 1)

Nom du produit: JBL K 1

(suite de la page 8)

#### · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A Eye Dam. 1: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 1

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

ED

Page : 1/8

# Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 05.07.2022 Révision: 05.07.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: JBL K 2

· Code du produit: 1024130001 · UFI: TS00-Q0YS-1004-S4MF

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées

Catégorie du produit PC0 Autre

- · Emploi de la substance / de la préparation Traitement de l'eau
- · 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
- · Producteur/fournisseur:

JBL GmbH & Co. KG Dieselstraße 3 67141 NEUHOFEN GERMANY

++49 6236/4180-0 08:00-17:00 GMT +1

info@jbl.de

- · Service chargé des renseignements: info@jbl.de
- · 1.4 Numéro d'appel d'urgence +33 3 83 22 50 50

### **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

- · 2.1 Classification de la substance ou du mélange
- · Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



Eye Irrit. 2 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

- · 2.2 Éléments d'étiquetage
- · Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

· Pictogrammes de danger



GHS07

- · Mention d'avertissement Attention
- · Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se

doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

- · 2.3 Autres dangers
- · Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.

(suite page 2)

Page : 2/8

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 05.07.2022 Révision: 05.07.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit: JBL K 2

· **vPvB:** Non applicable.

(suite de la page 1)

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

- · 3.2 Mélanges
- Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· Composants dangereux:		
CAS: 497-19-8	carbonate de sodium	>50-≤100%
EINECS: 207-838-8	♦ Eye Irrit. 2, H319	
	tétraphénylborate de sodium	>10-<20%
EINECS: 205-605-5	♦ Acute Tox. 3, H301; ♦ STOT SE 3, H335	

· Indications complémentaires:

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

- · 4.1 Description des mesures de premiers secours
- · Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- · Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- · Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.
- Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

- · Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'autres informations importantes disponibles.

· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

- · 5.1 Moyens d'extinction
- · Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 5.3 Conseils aux pompiers
- · Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- · 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Pas nécessaire.
- · 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

- · 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: Recueillir par moyen mécanique.
- · 6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

(suite page 3)

Page : 3/8

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 05.07.2022 Révision: 05.07.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit: JBL K 2

(suite de la page 2)

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Aucune mesure particulière n'est nécessaire en cas de bonne utilisation.

- · Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.
- · 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
- Stockage:
- · Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.
- · Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.
- Autres indications sur les conditions de stockage:

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- · 8.1 Paramètres de contrôle
- · Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- · 8.2 Contrôles de l'exposition
- · Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
- · Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

- · Protection respiratoire: N'est pas nécessaire.
- · Protection des mains: Pas nécessaire.
- · Matériau des gants Pas nécessaire.
- · Temps de pénétration du matériau des gants Pas nécessaire.
- · Protection des yeux/du visage Pas nécessaire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

- · 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
- · Indications générales

État physiqueCouleur:Odeur:SolideBlancInodore

Seuil olfactif: Non déterminé.
Point de fusion/point de congélation: Non déterminé.

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition

et intervalle d'ébullition Non déterminé. Inflammabilité Non déterminé.

· Limites inférieure et supérieure d'explosion

· Inférieure: Non déterminé.

(suite page 4)

Page : 4/8

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Révision: 05.07.2022 Date d'impression: 05.07.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit: JBL K 2

(suite de la page 3)

Supérieure: Non déterminé. · Point d'éclair Non applicable. · Température de décomposition: Non déterminé.

· pH à 20 °C 12

· Viscosité:

· Viscosité cinématique Non applicable. · Dynamique: Non applicable.

· Solubilité

· l'eau: Soluble

· Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur

Non déterminé. · Pression de vapeur: Non applicable.

Densité et/ou densité relative

· Densité à 20 °C: 2,5 g/cm<sup>3</sup> · Densité relative Non déterminé. · Densité de vapeur: Non applicable. · Caractéristiques des particules Voir point 3.

· 9.2 Autres informations

· Aspect:

· Forme: Poudre

· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour

la sécurité

· Température d'auto-inflammation Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· Propriétés explosives: Le produit n'est pas explosif.

Teneur en solvants:

· Teneur en substances solides: 100,0 %

· Changement d'état

· Taux d'évaporation: Non applicable.

· Informations concernant les classes de danger physique

· Substances et mélanges explosibles néant · Gaz inflammables néant · Aérosols néant · Gaz comburants néant · Gaz sous pression néant · Liquides inflammables néant · Matières solides inflammables néant · Substances et mélanges autoréactifs néant · Liquides pyrophoriques néant · Matières solides pyrophoriques néant Matières et mélanges auto-échauffants néant · Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau néant

· Liquides comburants néant · Matières solides comburantes néant · Peroxydes organiques néant

· Substances ou mélanges corrosifs pour les

métaux néant · Explosibles désensibilisés néant

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 5)

Page : 5/8

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 05.07.2022 Révision: 05.07.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit: JBL K 2

(suite de la page 4)

- · 10.2 Stabilité chimique
- Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- · 10.3 Possibilité de réactions dangereuses Aucune réaction dangereuse connue.
- · 10.4 Conditions à éviter Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 10.6 Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

- · 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
- · Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### · Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral LD50 2.057 mg/kg (rat)

#### 497-19-8 carbonate de sodium

Oral LD50 4.090 mg/kg (rat)

#### 143-66-8 tétraphénylborate de sodium

Oral LD50 288 mg/kg (rat)

- Corrosion cutanée/irritation cutanée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.
- · Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Cancérogénicité
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité pour la reproduction
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) exposition répétée
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- · Danger par aspiration
- Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
- 11.2 Informations sur les autres dangers
- · Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

### **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

- · 12.1 Toxicité
- · Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.2 Persistance et dégradabilité Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.3 Potentiel de bioaccumulation Pas d'autres informations importantes disponibles.
- 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
- · 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
- · **PBT:** Non applicable.
- · vPvB: Non applicable.

(suite page 6)

Page : 6/8

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 05.07.2022 Révision: 05.07.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit: JBL K 2

(suite de la page 5)

· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

- · 12.7 Autres effets néfastes
- · Autres indications écologiques:
- · Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Jeter de plus grandes quantités dans la canalisation ou les eaux peut mener à une augmentation de la valeur du pH. Une valeur du pH élevée est nocive pour les organismes aquatiques. Dans la dilution de la concentration utilisée, la valeur du pH est réduite considérablement: après l'utilisation du produit, les eaux résiduaires arrivant dans la canalisation ne sont que faiblement polluantes pour l'eau.

#### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

- · 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- · Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets	
20 03 99	déchets municipaux non spécifiés ailleurs
HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
HP6	Toxicité aiguë

- · Emballages non nettoyés:
- · Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- · Produit de nettoyage recommandé: Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

#### **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

- · 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
- · ADR, IMDG, IATA UN3262
- · 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
- · ADR 3262 SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF,

BASIQUE, N.S.A.

· IMDG, IATA CORROSIVE SOLID, BASIC, INORGANIC, N.O.S.

- · 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- · ADR, IMDG, IATA



· Classe 8 Matières corrosives.

· Étiquette 8

14.4 Groupe d'emballage

· ADR, IMDG, IATA |||

• 14.5 Dangers pour l'environnement Non applicable.

· 14.6 Précautions particulières à prendre par

l'utilisateur Attention: Matières corrosives.

(suite page 7)

Page: 7/8

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 05.07.2022 Révision: 05.07.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit: JBL K 2

(suite de la page 6)

Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):
 No EMS:
 Segregation groups
 Stowage Category

Alkalis

 A

· Segregation Code SG35 Stow "separated from" SGG1-acids

· 14.7 Transport maritime en vrac

conformément aux instruments de l'OMI Non applicable.

· Indications complémentaires de transport:

ADR

· Quantités limitées (LQ) 5 kg · Quantités exceptées (EQ) Code: E1

Quantité maximale nette par emballage intérieur:

30 g

Quantité maximale nette par emballage extérieur:

Catégorie de transport 3
Code de restriction en tunnels

· IMDG

Limited quantities (LQ)Excepted quantities (EQ)5 kgCode: E1

Maximum net quantity per inner packaging: 30 g Maximum net quantity per outer packaging: 1000 g

· "Règlement type" de l'ONU: UN 3262 SOLIDE INORGANIQUE CORROSIF,

BASIQUE, N.S.A., 8, III

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

- · 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS07

- · Mention d'avertissement Attention
- · Mentions de danger

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

· Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou

l'étiquette.

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever

immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se

doucher].

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte

et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

(suite page 8)

Page : 8/8

## Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE. Article 31

Date d'impression : 05.07.2022 Révision: 05.07.2022

Numéro de version 3 (remplace la version 2)

Nom du produit: JBL K 2

(suite de la page 7)

- · Directive 2012/18/UE
- · Substances dangereuses désignées ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.
- Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

- · RÈGLEMENT (UE) 2019/1148
- · Annexe I PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes

H301 Toxique en cas d'ingestion.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

- · Contact: Abteilung Forschung und Entwicklung/Research and Development
- · Date de la version précédente: 03.01.2022
- · Numéro de la version précédente: 2
- · Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

Acute Tox. 3: Toxicité aiguë – Catégorie 3

Eye Irrit. 2: Lésions oculaires graves/irritation oculaire – Catégorie 2

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) - Catégorie 3

\* Données modifiées par rapport à la version précédente